



Formation à la conduite selon la recommandation R482

Catégories : A - B1 - B2 - B3 - C1 - C2 - C3 - D - E - F - G .

Niveau : Débutant OU Expérimenté

R482

Formation autorisation de conduite d'engin de chantier (R482) toutes catégories. Devenez conducteur d'engins ou recyclez vos connaissances afin de mettre à jour ou d'obtenir votre attestation.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Les rôles et responsabilités : du constructeur / de l'employeur, du conducteur, du chef de chantier.
- Identifier les acteurs en prévention, les types d'engins du chantier (concernés et exclus) et les catégories correspondantes.
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes.
- Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.
- Connaître les facteurs d'instabilité des engins.
- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir.
- Connaître les règles de circulation applicables aux engins de chantier.



Public Visé

Toute personne âgée de 18 ans amenée à utiliser un engin de chantier de travaux publics



Pré Requis

La personne doit être reconnue apte par la médecine du travail.
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de

Modalités d'entrée en formation

L'accès à la formation est soumis à :
un âge minimum de 18 ans ;
la présentation d'une aptitude médicale à la conduite d'engins ;
la maîtrise du français (oral/écrit) permettant la compréhension des consignes et de l'évaluation ;
un positionnement initial pour orienter vers une formation initiale ou un recyclage ;

Les + métier

La formation Conduite d'engins de chantier permet d'acquérir les compétences nécessaires pour utiliser en sécurité les engins de chantier conformément aux exigences de l'INRS et de la réglementation du BTP. À travers une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique sur engins réels, les participants apprennent à maîtriser les règles de conduite, les vérifications de sécurité et les manœuvres essentielles propres aux différentes catégories d'engins (pelles, chargeuses, bulldozers, tombereaux, etc.).

Cette formation s'adresse aux salariés, demandeurs d'emploi et professionnels intervenant sur chantier ou en carrière. Elle prépare au passage du

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Les rôles et responsabilités : du constructeur / de l'employeur, du conducteur, du chef de chantier.
- Identifier : les acteurs en prévention, les types d'engins de chantier (concernés et exclus) et les catégories correspondantes.
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes.
- Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.
- Connaître les facteurs d'instabilité des engins.
- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir.
- Connaître les règles de circulation applicables aux engins de chantier

Parcours pédagogique

Formation théorique :

- Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins.
- Règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins.
- Code de la route.
- Classification et technologie des engins.
- Prise de poste/ fin de poste.
- Règles de sécurité spécifique.
- La distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Les organes de sécurité et vérifications à effectuer.
- Les consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

Formation pratique :

- La vérification de l'équation de l'engin et essais de prise de poste.



- Connaître les opérations de fin de poste - maintenance.

- Le contrôle du bon fonctionnement de l'engin.
- Positionnement et déplacement de l'engin.
- La conduite et la circulation des engins.
- La réalisation des manœuvres de secours et réaction face à un signal d'alerte

Méthodes pédagogiques

Méthodes essentiellement active basée sur la participation des participants.

Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique pour un maximum d'efficacité.

Moyens pédagogiques

Supports théoriques numériques et imprimés.

Plateforme d'exercice dédiée.

Engins adaptés selon la catégorie.

Équipements individuels de protection (EPI).

Qualification Intervenant-e-s

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée conformément à la recommandation INRS et comprend :

1. Une épreuve théorique (QCM) :

- réglementation ;
- risques professionnels ;
- règles de sécurité ;
- utilisation des engins.

2. Une épreuve pratique sur engins :

- vérifications de début de poste ;
- conduite, manœuvres et circulation en sécurité ;
- réalisation de travaux correspondants à la catégorie d'engin visée.

•

Modalités d'accessibilité handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées.



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

3 à 6 participants



Contactez-nous !

Mélanie DUPLOUY
La Présidente

Tél. : 0672302995
Mail : fmdformation@orange.fr



Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RS7040